

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

81 N° 4 1959

Argument d'Écriture et théologie biblique dans l'enseignement théologique

Luis ALONSO SCHÖKEL (s.j.)

p. 337 - 354

<https://www.nrt.be/en/articles/argument-d-ecriture-et-theologie-biblique-dans-l-enseignement-theologique-1907>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Argument d'Écriture et théologie biblique dans l'enseignement théologique

1. Exposé d'une situation.

Le thème des rapports entre « Théologie dogmatique » et « Théologie biblique » est plus que jamais à l'ordre du jour. Ces dernières années, il a fait l'objet de journées d'études et d'articles; il vient d'acquiescer plein droit de cité dans la dernière livraison du *Lexikon für Theologie und Kirche* : art. Biblische Theologie (K. Rahner)¹.

1. Parmi les ouvrages les plus récents, citons : J. R. Geiselmann, *Das Missverständnis über das Verhältnis von Schrift und Tradition und seine Überwindung in der katholischen Theologie*, dans *Una Sancta*, 11 (1956), p. 131-150; G. Dejaifve, *Bible, Tradition, Magistère dans la Théologie catholique*, dans *N.R.Th.*, 78 (1956), p. 131-151; A. Michel, *L'Eglise, l'Écriture et la Tradition*, dans *Ami du Clergé*, 8 (1956), p. 119-125; R. Prenter, *Die Systematische Theologie und die Bibelauslegung*, dans *Theologische Literaturzeitung*, 81 (1956), p. 577-586; H. Grass, *Die katholische Lehre von der hl. Schrift und von der Tradition*, Lüneburg, 1954; O. A. Piper, *Biblical Theology and Systematic Theology*, dans *Journal of Bible and Religion*, 25 (1957), p. 106-111; P. Fedrizzi, *La Prova biblica nel « De sacramentis »*, dans *Studia Patavina*, 4 (1957), p. 415-425; J. Schildenberger, *Wie lässt sich das A.T. für den Schriftbeweis verwerten?*, dans *Schweizerische Kirchenzeitung*, 125 (1957), p. 537, 554; J. R. Geiselmann, *Das Konzil von Trient über das Verhältnis der Hl. Schrift und der nicht geschriebenen Tradition*, München, 1957; J. Michl, *Dogmatischer Schriftbeweis und Exegese*, dans *Biblische Zeitschrift*, 2 (1958), p. 1-14; G. Owens, *Is all Revelation contained in Sacred Scripture?*, dans *Studia Montis Regii*, 1 (1958), p. 55-60; O. Semmelroth, *Die Hl. Schrift als Glaubensquelle*, dans *Stimmen der Zeit*, 161 (1958), p. 36-50; J. Burnaby, *Bible and Dogma*, dans *The Church Quarterly Review*, 159 (1958), p. 178-192; L. Scheffczyk, *Biblische und dogmatische Theologie*, dans *Trierer Theologische Zeitschrift*, 67 (1958), p. 193-209; J. Levie, *La Bible, parole humaine et message de Dieu*, Paris-Louvain, 1958.

Nous ne prétendons pas ici entrer dans le dialogue aux côtés de J. R. Geiselman ou de O. Semmelroth²; notre dessein, plus modeste, n'est pas moins actuel. Notre point de référence sera le régime des séminaires ou facultés théologiques et le niveau concret de l'enseignement de la théologie. Exégètes et professeurs de dogme partagent la vie d'une même faculté, collaborant à une tâche commune d'éducation. Peut-on toujours parler de vraie collaboration, de compréhension mutuelle? Dans combien de cas ne prédominent pas défiances, reproches, doléances réciproques? Pour assainir la situation, le premier pas semble être de formuler loyalement les griefs, en essayant de convertir les murmures en dialogue, puis de discerner, dans une enquête conjointe, les causes et les remèdes.

Quels sont les *griefs* principaux? « Les exégètes nous démontent nos arguments d'Écriture », se plaignent les théologiens, « et cela sans nous fournir une interprétation normative que nous puissions utiliser avec valeur d'autorité dogmatique ». De leur côté les exégètes soupirent: « En bornant leur intérêt à un répertoire limité de versets, les théologiens réduisent la portée de l'Écriture; bien plus, ils en déforment le sens en donnant de ces versets une interprétation inadéquate ». Les étudiants, à leur tour, prennent part à la controverse en affectant un certain scepticisme à l'égard de l'argument d'Écriture; par ailleurs, ils se rangent le plus souvent aux côtés de l'exégète, pensant ainsi être à la page, ou parce que le domaine exégétique leur paraît plus attirant, plus facile d'accès ou plus actuel.

Nous pensons ainsi décrire fidèlement une situation existante. Le fait que dans tel ou tel endroit manquent pareils symptômes révèle ou bien que l'on se trouve déjà près de la solution, ou bien qu'on ne s'est pas encore vraiment posé le problème. Nous ne parlerons pas du plan de la recherche scientifique, où les relations s'avèrent plus amicales. Nous ne pourrions pas non plus examiner les difficultés que les prêtres de paroisse posent aux exégètes, généralement du point de vue pastoral.

Un facteur essentiel de la question qui nous occupe est sans doute l'étudiant. Le professeur, dans le cercle de ses propres études, peut facilement résoudre ses problèmes personnels. Par contre, l'étudiant qu'il s'agit de former — car dans ce but furent fondés séminaires et facultés — n'est souvent pas à même de réaliser son équilibre dans une tension de forces qui s'exercent dans des sens différents.

Une analyse de la situation nous amènera à reconnaître d'abord une cause générale: la spécialisation, comme aboutissement de deux courants divergents. Nous traiterons ensuite en détail du processus de

2. On pourra se référer aux articles cités plus haut et aux informations données par A. Ibáñez Arana, « *Escritura y Tradición* » en el concilio de Trento, dans *Lumen*, 7 (1958), p. 336-344.

spécialisation qu'a développé l'enseignement basé sur les manuels, et conjointement du processus opposé d'analyse critique. Enfin nous étudierons les relations entre méthode et mentalité, ce qui nous permettra de conclure qu'une réforme de méthode pourrait bien préparer l'accord des mentalités.

2. *La spécialisation.*

La situation actuelle, telle que nous avons tenté de l'esquisser, est le fruit d'une longue évolution. Le courant culturel du siècle dernier a provoqué sur une grande échelle la spécialisation. Mais le spécialiste court le risque de ne pas être informé de ce qui se passe, et d'en perdre l'intelligence, et cela non seulement en des domaines éloignés du sien, mais aussi sur des terrains limitrophes³.

Il est certain qu'entre la Théologie dogmatique et l'Écriture les contacts et les interférences sont multiples. Le théologien a étudié l'Écriture au cours de sa formation théologique, soit dans les traités dogmatiques, soit dans les cours spéciaux d'Ancien et de Nouveau Testament. Il a pris contact, sommairement du moins, avec la méthode philologique moderne et il connaît, par l'étude de cas concrets, les orientations de la critique biblique. L'exégète, dans le système actuel, est licencié en Théologie; pendant plusieurs années, il s'est familiarisé avec les principes et les méthodes de la Théologie. Tandis que le futur professeur de dogme commence ses études spécialisées avec une formation exégétique rudimentaire, le futur professeur d'Écriture commence les siennes avec une intense formation théologique. Au cours de leur spécialisation, les contacts mutuels diminuent sans disparaître tout à fait. Quand l'un et l'autre montent en chaire, inaugurant leur carrière spécialisée, ils ne se mettent pas toujours en frais pour intensifier ces rapports.

Rappelons en passant, en manière de paradigme, que le « maître » Thomas d'Aquin « lisait » (c'est-à-dire expliquait) en Sorbonne la « Page sacrée » ou Écriture; plus tard, il exposa une « somme » théologique en synthétisant la matière de ses « leçons » et de ses « disputes », pour employer les termes techniques de l'époque.

La spécialisation est un processus inévitable. Aussi faut-il en connaître les dangers afin de s'en garder et pour les surmonter plus aisément.

3. *Evolution des études bibliques.*

Ce processus d'évolution ne date évidemment pas du siècle dernier. Le P. Vaccari divise en trois grandes étapes l'évolution des études

3. A. D e m p f, *Die Einheit der Wissenschaft*, Stuttgart, 1955. Voir spécialement l'introduction.

bibliques. A vrai dire, on ne peut parler d'étape nouvelle que lorsque s'imposent de nouveaux principes et de nouvelles méthodes ⁴.

L'époque patristique constitue la première étape. Le P. Vaccari en donne les caractéristiques suivantes : emploi de l'original grec, ou de la traduction si l'original est hébreu ; commentaire verset par verset et compréhension restreinte de l'unité organique ou de l'ensemble ; peu de souci pour l'histoire et intérêt minime pour les livres historiques. La séparation des disciplines n'existe pas pour les Pères : le commentaire de l'Écriture est à la fois théologique et moral.

La renaissance carolingienne n'apporte rien de neuf à l'exégèse ; son manque d'originalité la caractérise.

La scolastique médiévale ouvre une seconde étape : des principes nouveaux et de nouvelles méthodes viennent féconder les études bibliques. La philologie hébraïque, fondée et entretenue par des Juifs dispersés, pénètre en Occident. L'impulsion est donnée par les Arabes qui cultivent la science grammaticale. A leur contact, les Juifs apprennent la technique, l'appliquent à l'hébreu et fondent la nouvelle philologie. L'étude technique de l'hébreu passe ainsi en Espagne, où se développe principalement l'aspect grammatical ; de là, elle pénètre en France où elle prend une tournure plus exégétique, et finalement gagne toute l'Europe.

C'est pendant le moyen âge que se réalise la division de la Bible en chapitres et versets (Stéphane Langton, Hugues de Saint-Chair) ⁵. Commodité technique, à première vue ! En fait, à la longue, la Bible se transforme en un répertoire de phrases aptes à servir de citations. Usage bien médiéval, si l'on songe aux collections de sentences ou d'exemples, aux listes de personnages et de faits, aux répertoires d'« autorités ». Le but de tous ces assemblages n'est pas d'unifier le divers et le dispersé, mais bien de le mettre à portée de main et d'en rendre l'emploi plus commode ; on peut leur comparer le *Konversationslexikon* des Allemands. La division de la Bible conduit à un résultat similaire. Il n'était pas nécessaire de rassembler ce qui était un par soi-même, mais ce qui formait un tout organique fut morcelé. Ainsi la division consommait l'évolution et la Bible devenait, elle aussi, un répertoire d'« autorités », encore qu'il s'agît ici d'autorité supérieure.

La Renaissance ne renouvela ni les principes ni les méthodes de l'exégèse qui demeure débitrice de la scolastique. Ni la philologie classique introduite par Erasme, ni l'indépendance doctrinale proclamée par Luther ne réalisent une nouvelle étape dans l'intelligence et

4. A. Vaccari, *Esegesi antica ed esegesi nuova. Le grandi epoche della storia dell'esegesi biblica*, dans *Biblica*, 6 (1925), p. 249-274.

5. A. Landgraf, *Die Schriftzitate in der Scholastik um die Wende des 12. zum 13. Jahrhundert*, dans *Biblica*, 18 (1937), p. 74-94.

l'exposition de l'Écriture. Sous l'effet de la polémique, les études s'intensifient, mais on ne peut parler d'apport radicalement nouveau.

Celui-ci apparaît au XVII^e siècle, avec les œuvres de Richard Simon et de Marco Antonio Capelli : l'époque de la « critique » s'inaugure ; nous en suivrons bientôt l'itinéraire.

4. *Evolution des études théologiques.*

L'évolution des études théologiques étant généralement mieux connue, il nous suffira d'en rappeler les grandes lignes⁶.

Au cours du moyen âge, la Théologie se constitue peu à peu en science indépendante. Viennent d'abord les « Sentences » : affirmations et opinions de Pères sur les diverses questions théologiques ; il s'agit le plus souvent de « questions » et non de vérités définies. On peut voir dans les « Sentences » une variante théologique de l'usage commun et généralisé au moyen âge des « autorités » ou des « auteurs ».

Abélard réalise une innovation audacieuse : dans un même thème, une même question, il introduit des sentences de Pères de l'Eglise opposées entre elles, contraires ou même contradictoires (il est évident qu'il ne traite pas alors de vérités définies ni de conclusions théologiques), et ce faisant, il enseigne la méthode pour réduire l'antinomie. Le procédé « *sic et non* » d'Abélard est une sorte de mécanisme dialectique par « thèse et antithèse » dont la synthèse s'obtient par des voies diverses ; la plus radicale est la négation pure et simple d'une des autorités opposées. Plus que la facile méthode des « sentences » et des « auteurs », le procédé d'Abélard incite à la discussion et à l'étude personnelle ; son principe est une critique sans révolte, car elle ne s'exerce que sur le terrain des opinions.

Au XII^e siècle, l'« *organon* » d'Aristote fait son entrée en Occident, et la dialectique rigoureuse conquiert la Théologie. Le « Maître en Théologie » continue d'expliquer ou de lire la « Page sacrée » ; son office propre n'est-il pas formellement d'expliquer l'Écriture⁷ ? Le « Bachelier », à son tour, lit ou explique les « Sentences » de Pierre Lombard. A côté de la « leçon », tâche fondamentale, prend place la « dispute », organisée selon les règles établies par Aristote au huitième livre de ses « *Topikoi* », dont Jean de Salisbury affirme : « si-

6. M. Grabmann, *Geschichte der scholastischen Methode*, I (1909), II (1911), Freiburg ; M. Grabmann, *Geschichte der katholischen Theologie*, Freiburg, 1933 ; M. D. Chenu, *La théologie au douzième siècle*, Coll. Etudes de philosophie médiévale, Paris, 1957 ; *La théologie comme science au XIII^e siècle*, Coll. Bibliothèque thomiste, XXXIII, Paris, 1957 ; A. Hayen, *La théologie aux XII^e, XIII^e et XX^e siècles*, dans *N.R.Th.*, 80 (1957), p. 1009-1028 ; 81 (1958), p. 113-132.

7. H. Denifle, *Quel livre servait de base à l'enseignement des maîtres en Théologie dans l'université de Paris*, dans *Revue Thomiste*, 2 (1894), p. 149 ss.

ne eo non disputatur arte sed casu ». La « dispute » est un exercice oral dont le texte écrit prend le nom de « *quaestio disputata* ». Ses registres habituels sont le « *an...* » ou le « *quaeritur...* », plus rarement la forme énonciative « *quod...* ». A vrai dire, la méthode suit de façon pleinement orthodoxe les principes dialectiques d'Aristote : les questions dogmatiquement établies ne font pas l'objet de disputes, mais bien les questions neuves, qui surgissent de toute part (« problèmes » en général), ou les opinions que l'on revise constamment (« thèses » au sens strict). On applique de même au commentaire scripturaire la méthode dialectique d'investigation, ainsi, par exemple, Robert de Melun intitule son livre « *Quaestiones de sacra pagina* ». Le schéma général de ces traités semble être : « *Videtur quod non — Sed contra — Respondeo dicendum — Ad primum...* ». Le genre théologique appelé « somme » se caractérise par l'ordre systématique et la brièveté, du moins relative, de l'exposé. Quantité d'œuvres adoptent la méthode, dans les différents domaines du savoir : *Summa de virtutibus et vitiis*, *Summa sermonum*, *Summa de articulis fidei*, *Summa de arte praedicatoria*, *Summa casuum conscientiae*, *Summa grammaticalis*, *Summa decretorum*, *Summa dictaminis*, *Summulae*, etc.

Avec le temps, le genre « somme », ou le commentaire d'une autre somme déterminée, de préférence celle de saint Thomas, en vient à occuper le poste fondamental de la Théologie. Un poste parallèle est assigné à l'Écriture dans le Commentaire. Les fonctions une fois séparées, les méthodes tendront à se spécialiser, comme nous allons le voir.

5. a) *Thèses et manuels.*

Le livre de texte est un instrument pédagogique dont le triomphe ne date que de deux siècles⁸. Le manuel théologique aujourd'hui en usage possède la même structure génétique que les sommes ; c'est une véritable *somme de sommes*, une synthèse de synthèses. Plusieurs générations d'auteurs, poursuivant un idéal de clarté, de précision, d'ordre, de simplicité ont collaboré à la formation de nos actuels manuels.

Concrètement, le manuel de Théologie dogmatique a adopté la « thèse » comme schème pédagogique, non plus dans le sens aristotélicien ou scolastique, comme aspect du genre « problème », mais comme catégorie de « thèse à défendre ». Schème unique s'appliquant à toutes les classes d'énoncés ou « thèses ». En ce sens, nous pourrions affirmer que l'étudiant actuel en Théologie reçoit la doctrine à un degré intense de « thésification ». Le procédé, en soi, n'est pas erroné, car toute science qui se transmet sous forme d'enseignement, enseignement universitaire y compris, tend à se réduire à des formules précises,

⁸ M. Grabmann, *Geschichte der katholischen Theologie*.

rigoureusement contrôlées et contrôlables, facilement transmissibles à l'étudiant, aisément assimilables. Le cas extrême est celui des mathématiques, science de formules abstraites.

Nous ne voulons pas parler ici de cet autre système pédagogique adopté également dans de nombreuses disciplines, notamment au niveau universitaire, et qui se développe en deux temps : la formulation des problèmes, puis leur solution. Afin d'aiguiser chez l'étudiant le sens de la recherche, on lui fera explorer des zones nouvelles, zones entièrement neuves s'il s'agit proprement de l'investigation scientifique, ou neuves seulement à son point de vue, lorsqu'on ne lui révèle pas d'emblée la solution ou la formule. Nous trouvons aussi ce procédé en vigueur dans l'enseignement universitaire de la Théologie ; c'est le travail de cercles et de séminaires.

Cependant, la méthode d'exposition par énoncés et thèses, saine et nécessaire en soi, n'en recèle pas moins un grave danger. Danger universel des formules qui facilement dégénèrent en « formulisme », surtout dans les sciences de l'esprit, où la revision et la correction expérimentale sont malaisées, où les formules tendent plus rapidement au conceptualisme, et dont les étudiants moins doués peuvent se contenter, comme d'une espèce de nominalisme.

En fait, ce danger a pesé gravement sur ce qu'on nomme « argument scripturaire » dans les thèses théologiques. Sous la force des formules, le champ de la Bible s'est rétréci : on cite à peine quelques versets de l'Ancien Testament. Dans la recherche de la formule maniable et parfaite, on a appliqué la rigueur du syllogisme à des textes qui réclamaient un traitement philologique, plus adapté à leur nature, lequel s'avère plus difficile peut-être et moins maniable, mais non pas moins rigoureux.

Le procédé que nous avons appelé « thésification » n'a pas eu d'aussi graves conséquences dans d'autres domaines de l'enseignement théologique, comme la théologie spéculative, par exemple, qui admit la formulation scolastique comme lui étant mieux adaptée. Ainsi en est-il également de la théologie positive basée sur la « tradition », qui tire le plus souvent les énoncés de ses thèses des documents ecclésiastiques eux-mêmes où la formule en question est proposée. En fait, l'étudiant, mal à l'aise devant de nombreux arguments scripturaires, retrouve son calme pour le reste de la thèse : il accepte tranquillement l'argument de tradition ; il se montre capable de suivre avec intérêt la pensée, voire la spéculation, ancienne ou moderne, solidement établie sur la révélation.

La difficulté n'est pas, notons-le, que la formule qu'on emploie soit erronée ; elle réside dans le fait même de la formule. Il n'y a pas à regretter que l'argumentation soit mal construite, ou qu'elle doive être améliorée, mais bien que le souci pédagogique de la formule tende à

rétrécir et déformer le texte scripturaire. Les sources de la tradition ont été réduites, elles aussi, comme l'explique le P. Karl Rahner décrivant « le cercle vicieux d'une théologie basée sur Denzinger »⁹, pour des raisons qui ne sont pas toutes commandées par des limites de temps et de capacité. Ces sources pourtant n'ont pas été déformées, pour la bonne raison que leurs formules commandent les thèses. La spéculation ancienne ou moderne s'est vue à son tour rétrécie, pour des raisons d'économie de temps; elle ne s'en est pas trouvée déformée parce que la méthode y était adéquate. Nous pensons donc que ce problème de la réduction et de la déformation est propre à l'argument scripturaire.

5. b) Critique et exégèse.

C'est d'une façon parallèle au procédé de « thésification », mais en direction opposée que procède actuellement l'exégèse. En face de l'effort développé pour ordonner, clarifier, simplifier et réduire pédagogiquement, nous assistons, en exégèse, à un grand mouvement de revision critique avec toutes ses conséquences.

La méthode nouvelle, appelée à reviser et à remplacer la précédente (cfr § 3), naît dans la seconde moitié du XVII^e siècle avec l'œuvre du prêtre catholique Richard Simon. Après une réaction violente de la part des milieux tant protestants que catholiques, les rationalistes s'empareront de la méthode en la viciant par la négation du monde surnaturel, ce qui la rendra suspecte aux yeux des catholiques. Il faudra attendre notre siècle pour voir cette méthode pleinement incorporée dans la recherche catholique, surtout à partir de l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, et cela, avec une force extraordinaire et parfois non sans quelques exagérations. La science biblique est actuellement une science philologique et historique¹⁰, non seulement sur le plan de l'investigation, mais encore sur celui de l'apprentissage. Un étudiant en science biblique est formé dès l'abord d'après les méthodes des disciplines philologico-historiques. Devenu professeur d'Écriture Sainte, il procède désormais à une révision technique de maintes formules qu'inculque à l'étudiant son manuel de Théologie. Deux procédés parallèles de directions contraires se proposent donc à l'étudiant; s'étonnera-t-on dès lors qu'elles finissent par le désorienter et l'entraîner, comme une girouette, dans une ronde folle? Faut-il dès lors mettre fin à la critique, en raison de la « thèse » et de son utilité pédagogique? Ou bien faut-il incorporer la critique dans la thèse, au détriment de la clarté et de la simplicité pédagogiques? Et si l'on opte pour

9. K. Rahner, *Schriften zur Theologie*, Einsiedeln, 1954 : « Ueber den Versuch eines Aufrisses einer Dogmatik ».

10. Naturellement, l'exégèse catholique ne se réduit pas à une science philologico-historique, cfr *Enchiridion Biblicum*, n. 611.

l'incorporation, quel sera le point d'insertion et quelle devra être l'attitude intellectuelle permettant de mener à bien l'entreprise? Nul doute que le point d'insertion doive être « l'argument d'Écriture » ; quant à l'attitude intellectuelle, il nous faut en traiter plus en détail.

6. *Méthode et mentalité.*

Le problème actuel est, pensons-nous, surtout un problème de méthode, en n'oubliant pas que mentalité et méthode se compénètrent intimement. C'est en général l'intuition neuve et géniale qui trouve la méthode adéquate pour son propre développement ; ainsi une sensibilité neuve d'artiste invente des procédés de style nouveaux. La méthode naît sous la motion de la mentalité et, soutenue par elle, se développe. Tant que dure leur connivence, leurs influences demeurent réciproques. Arrive enfin un moment où la méthode devient moteur à son tour, conservant et fomentant la mentalité.

C'est comme méthode nouvelle que la Dialectique d'Aristote fit son apparition en Europe au cours du XII^e siècle. Le fait qu'elle venait à la rencontre d'un nouveau courant intellectuel rendit cette importation à la fois possible et heureuse¹¹. Elle sut se développer dans la ligne de ce magnifique élan d'esprit. Mais cet élan une fois amorti, la méthode continua de faire sentir son inertie, selon une courbe décroissante, allant jusqu'à la véritable décadence. La théologie du XV^e siècle conservait encore la méthode dialectique et, par elle, se maintenait en vie. Les grandes « questions » résolues, les esprits fatigués, on se mit à appliquer la méthode à des subtilités, et une mentalité décadente envahit les universités européennes.

La grande bataille de la Réforme et de la Contre-Réforme réveilla l'impulsion créatrice. Celle-ci s'empara des procédés déjà accrédités (notamment la méthode dialectique), et perfectionna la méthode des « autorités » quelque peu tombée dans l'oubli, qu'elle enseigna à manier avec plus de finesse et d'exactitude. Le genre théologique de la « controverse » acquit un lustre incomparable, et le genre commun des « questions » occupa les théologiens catholiques dans leurs disputes d'écoles. D'ailleurs, le genre de la controverse fut souvent décisif dans les discussions et les définitions des Conciles. De là à exposer les définitions conciliaires sous forme de controverse, il n'y avait qu'un pas ; on le franchit rapidement, surtout dans l'enseignement réservé aux étudiants catholiques. A la longue, la méthode finit par établir une mentalité : la tâche du théologien catholique devint la démonstration du dogme contre les hérésies, et celle de l'étudiant en théologie la démonstration de thèses.

11. C'est ce nouvel élan intellectuel qu'examine le P. Chenu dans ses diverses études.

7. Argument d'Écriture.

Étant donné un énoncé — de conciles, de théologiens, etc. — l'argument d'Écriture consiste à prouver celui-ci au moyen de textes scripturaires univoques ou univoquement réductibles à l'énoncé, ou encore tels que l'énoncé s'en déduise, dans le but de réfuter les adversaires. La méthode est rigoureuse, claire, éminemment pédagogique. M. Nicolau, dans son *Introduction générale à la Théologie* (Biblioteca de Autores Cristianos, vol. 61, n. 16), s'explique ainsi au sujet de l'argument d'Écriture : « *agitur de thesi aliqua probanda, praevis cognita* ». Il le distingue des recherches de Théologie biblique dans lesquelles « *agitur de conclusionibus inveniendis relate ad aliquod thema* ». Il le distingue également de la fonction première de la Théologie, qui est : « *invenire ipsam doctrinam Magisterii Ecclesiae* ». La thèse « préalable connue » est l'énoncé ; l'argument d'Écriture en est une preuve.

Mais ce qui devrait se contenter de n'être qu'une méthode, se transforme parfois en mentalité. Ainsi Palmieri, à force d'ingéniosité, prouvait, au moyen du texte de saint Paul (Ep 5, 32), que le mariage est un sacrement. A un degré réduit, nous vérifions la conversion de la méthode en mentalité lorsque professeur et étudiant sentent la « nécessité » de prouver leur thèse au moyen d'un texte d'Écriture déterminé, ou s'excusent dans le cas où leur thèse ne contient pas d'argument scripturaire.

On peut attribuer à la « preuve d'Écriture » une autre raison d'être, celle que les auteurs appellent « justifier par les causes ». Les énoncés de nos thèses sont, la plupart du temps, des vérités proposées par le Magistère de l'Eglise. Leur formulation est tirée des sources de la révélation, Écriture ou Tradition¹². Il paraît légitime de retourner aux sources pour vérifier comment s'y trouvent contenus les énoncés de thèses. En d'autres termes, lorsque nous proposons un énoncé, nous tentons, pour le prouver, d'en remonter le cours jusqu'à sa source. La méthode est légitime autant que pratique. C'est à elle que se réfère M. Nicolau dans le traité précédemment cité :

« *Ubi habetur datum theologicum oblatum per magisterium contemporaneum vel quasi-contemporaneum Ecclesiae, laboris scientiae theologiae est hoc datum per causas iustificare...* Haec methodo positiva praestari debent, et functio illa theologia, qua demonstratur tali methodo positiva quasnam veritates revelatas fontes positivi (Scriptura, Traditio) contineant, dicitur *Theologia positiva* » (n° 7).

« ... invenire quid regula fidei proxima dicat, scilicet, praesertim magisterium contemporaneum vel quasi-contemporaneum; quod postea, ope aliorum documentorum antiquiorum, ut contentum in traditione comprobatur theologiae » (n° 15).

Or, cette remontée du courant jusqu'aux sources doit être respec-

12. On se référera utilement aux études citées de J. R. Geiselmann et O. Semmelroth.

tueuse de son tracé. L'énoncé ne se rencontre pas toujours dans chacune d'elles, il n'y est pas toujours proposé de la même manière. Parfois, en retournant à l'A.T., nous n'y trouvons qu'un simple point de départ. S'approprier les textes d'Écriture, que l'Eglise n'a pas authentiquement définis, dans le but d'établir un résultat préconçu, ne peut être une saine méthode¹³.

8. *Origine et emploi de l'argument d'Écriture.*

Cette méthode qui consiste pratiquement à prouver, à l'aide de textes scripturaires, des énoncés de thèses, a-t-elle une tradition culturelle? Constitue-t-elle l'héritage d'une culture déterminée? Nous avons déjà indiqué comment les Pères de l'Eglise, dans leur explication des textes de la Bible adoptèrent des méthodes en usage dans leur milieu. Ils empruntèrent ainsi bon nombre de procédés aux écoles littéraires ou philosophiques. Aussi les méthodes de l'Ecole d'Alexandrie différaient-elles de celles de l'Ecole d'Antioche et l'exégèse analytique (*μερικότερον*), dans la ligne du néoplatonisme de Porphyre, différait de l'exégèse par séquences (*ἀκολουθία*) en dépendance du néoplatonisme de Jamblique¹⁴. Nouvelles étaient les méthodes de la Scolastique, mais elles furent également conditionnées par un milieu culturel concret. La méthode biblique actuelle dérive des philologues juifs médiévaux, de leurs maîtres arabes et de leurs modèles grecs. Il en a toujours été ainsi, et il en sera toujours de même, car la condition de l'Eglise est terrestre et historique.

Quelles sont donc les racines culturelles de la méthode décrite plus haut? Le procédé auquel recourt actuellement l'enseignement théologique a reçu sa forme définitive dans le traité *De locis theologicis* de Melchior Cano. Quelques citations suffisent à le montrer :

« ... locos e quibus idonea possit argumenta depromere, sive conclusiones suas Theologus probare cupit, seu refutare contrarias... unde argumenta certa, unde vero probabilia solum eruantur... tum in scholastica pugna, tum in Sacrarum Litterarum expositione... quibusnam argumentis proprie adversum haereticos... si quando sit cum his pro fide Catholica decertandum... » (I, 1).

« ... tamquam domicilia omnium argumentorum Theologicorum, ex quibus Theologi omnes suas argumentationes, sive ad confirmandum, sive ad refellendum inveniant » (I, 3)

« ... nam de Scripturae Sacrae peritia, in qua argumenti Theologici thesaurus praecipue inclusus est, certare cum veteribus nulli possunt » (XII, 11).

13. J. Levie, *Les limites de la preuve d'Écriture Sainte en Théologie*, dans *N.R.Th.*, 71 (1949), p. 1009-1029, et *La Bible, parole humaine et message de Dieu*, p. 304-332.

14. J. Daniélou, *Les genres littéraires d'après les Pères de l'Eglise*, dans le volume *Los géneros literarios de la Sagrada Escritura*, Barcelone, 1957, p. 275-283.

Lorsqu'il veut défendre la supériorité de la Vulgate sur l'original hébreu ou grec, Cano allègue, entre autres raisons, que l'abandon du texte latin nous ferait perdre des arguments théologiques de poids; ainsi l'argument pour prouver la Trinité de I Jn 5, 7 ne se rencontre pas dans le texte grec de saint Jean. Et pourtant, Melchior Cano sait mesurer et peser, il est conscient de proposer une méthode :

« quid e singulis in utramque partem argumentando dici possit... utramne quaestionis partem ducta argumenta probent... Nec in omni loco aut pro re aut contra rem argumenta semper idonea reperiemus » (XII, 11).

Sa proposition est claire : l'Écriture est un « trésor d'arguments théologiques » qui servent à prouver et à réfuter¹⁵. Son *De locis* veut enseigner une méthode, non pas radicalement neuve, mais tellement plus riche que les précédentes, tellement plus complète et plus systématique, qu'elle demeure toujours en vigueur.

D'où Melchior Cano a-t-il pris ses notions et ses procédés? Il ne s'en cache pas : de la Dialectique d'Aristote.

« Quomodo Aristoteles in Topicis proposuit communes locos, quasi argumentorum sedes et notas, ex quibus omnis argumentatio ad omnem disputationem inveniretur... » (I, 3).

Il ne dépend pas immédiatement d'Aristote, en sautant, pour ainsi dire, les siècles intermédiaires. Il s'insère dans une tradition vivante à laquelle il confère une forme définitive avant de la passer à ses successeurs. Et cette tradition vivante remonte pratiquement à la fin du XII^e siècle (cfr § 4).

Aux temps de la Contre-Réforme, la ferveur « rhétorique » des « Humanités » dut exercer une notable influence sur le sort de la méthode, déjà connue par ailleurs. Nous pensons que M. Nicolau exagère quelque peu lorsqu'il écrit : « *Fontes argumentationis theologicae, mutuato nomine ex Rhetorica vel ex opere Agricolae De inventione dialectica (loci dialectici), dicuntur loci theologici* » (o.c., I, 12). Nous croyons en effet que l'on ne peut faire abstraction du coefficient « Rhétorique » entendu au sens plus large d'art de la parole, et en même temps au sens plus restreint d'éloquence judiciaire, subdivision de la rhétorique. N'oublions pas que Melchior Cano, dès sa préface, fait profession d'humanisme; aussi ne dédaigne-t-il pas d'employer le terme de « *causa* » (entendons : cause judiciaire) pour caractériser ses disputes théologiques (XII, 11, 1 et 3). De même, la Rhétorique d'Aristote, ou celle de Quintilien, s'essayaient à défendre une cause, à réfuter les adversaires, au moyen de lieux communs dont ils tiraient

15. A la formule « thesaurus argumentorum » on pourrait opposer la formule « thesaurus veritatis » employée par l'encyclique *Humani generis* : cfr *Enchiridion Biblicum*, n. 611.

leurs arguments. Outre la collaboration séculaire de la Rhétorique et de la Dialectique — qu'on se rappelle le Trivium! —, il faut compter ici avec une influence psychologique du milieu. L'Humanisme et les Protestants avaient redoré le blason des « autorités »; le protestantisme discréditait la dispute dialectique tandis que l'humanisme accréditait la dispute rhétorique¹⁶.

Définir la place que l'« argument » ou preuve occupe dans la méthode de Melchior Cano nous semble toutefois plus important que de signaler ces influences. Peut-être découvrirons-nous ainsi la clef de sa méthode. Dès le premier chapitre, l'auteur affirme que la raison de l'« argumentation » est la « dispute » et la controverse avec les hérétiques, deux genres théologiques parfaitement définis. Le problème est éclairé de façon décisive au chapitre 12^{me} du livre XII, où l'auteur présente un exemple pratique de la théorie exposée au cours de son traité, le faisant précéder de cette observation où nous soulignons les termes importants :

« De Eucharistiae sacrificio prima mihi cum Wicleffistis et Lutheranis *controversia* est. Facioque *contra institutum meum*, cum de re apertissima disputationem instituo. Nam si quid adeo certum et exploratum est, ut de eo inter viros doctos constanter perpetuoque convenerit, *argumentari* non soleo, *ne rem minime dubiam argumentando dubiam faciam*. Nec vero in hoc dabo operam, ut *rem* plane in Ecclesia definitam meis ego *argumentis* probem; sed in id potius incumbam, ut unum e theologiae principiis, non tam ratiocinatione, quam *expositione* confirmem. Ita fiet, ut veritate *illustrata*, omnium tenebras depellam errorum ».

A la fin de l'exemple, il ajoute :

« Quamquam in singulis praecedentibus libris Lutheranorum nos malitia coegit, de uno aliquo Theologiae principio disserere, atque adeo *quaestionum*, quae *praeter naturae ac disciplinae ordinem in controversiam veniunt*, multa exempla ponere » (XII, 13).

Les titres des chapitres ajoutés en manière d'exemples sont significatifs : « *Exemplum primum, ubi principium Theologiae (veritas fidei) in quaestionem vertitur* »; « *Exemplum secundum, ubi Theologiae conclusio in quaestionem vertitur* ». Il ressort de là que l'argumentation domine dans les questions discutées, mais non dans les doctrines de foi. Celles-ci pourront cependant être développées sous forme d'argumentation lorsque la faute (*malitia*) des hérétiques nous forcera d'accepter le genre de la « controverse ». On pourra l'adopter aussi comme exercice scolaire : « *necesse fuerit theses exercitationis gratia dicere... Necesse est ergo Theologis varie in contrarias partes disserendo, quasi in simulacro pugnae exercere seipsos* » (XII, 11).

Nous surprenons donc ici l'auteur en train de donner forme et sys-

16. E. R. Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, 2^e éd., Berne, 1954.

tème à la méthode théologique, en pleine conscience des limites et de la fonction de cette méthode. En cela, il suit fidèlement la théorie d'Aristote¹⁷ pour qui la proposition dialectique doit être douteuse et probable : « ἔνδοξον », c'est-à-dire ni certaine, ni absurde, ce qui exclurait toute discussion. La question dialectique présente des raisons en faveur des deux opinions ; elle s'appelle généralement « πρόβλημα ». Lorsque, sur une question donnée, existe déjà une opinion admise, la position contraire ou « παράδοξον » porte alors le nom de thèse « ἐπειδὴ ὑπόληψις τις παράδοξος ἢ θέσις ἔστιν ». Pour Aristote, une « thèse absolument certaine » n'aurait donc pas de sens. Tout au plus, une thèse étant proposée, pourra-t-on arriver à la certitude au terme de la discussion dialectique. Il est évidemment entendu qu'une proposition absolument certaine pour raison dogmatique de révélation ne pouvait entrer dans l'horizon aristotélicien. Quand un théologien scolastique ou dogmatique propose un dogme comme « thèse à prouver », il ne procède d'Aristote que par un lien de parenté tout à fait superficiel. Le terrain de la controverse une fois accepté, l'adaptation est plus raisonnable : le dogme se convertit pratiquement en « thèse » pour autant qu'il est « paradoxe » par rapport aux protestants, aux rationalistes, ou à tout autre opposant. Entre catholiques, se mettre à prouver dialectiquement une vérité définie ou un dogme n'a pas de sens, sinon comme pure méthode pédagogique, et sans être dupe du procédé. Tel est l'enseignement de Melchior Cano, fidèle en cela au Stagyrte.

C'est donc réaliser un profond changement que d'étendre le concept de « thèse à tenir » (ὑπέχειν θέσιν) à toute la classe de propositions sans distinction, et d'appliquer à toutes les thèses la méthode-type de la dispute ou de la controverse.

La transformation a pénétré les manuels à une telle profondeur que la méthode finit par former chez les étudiants une mentalité : la doctrine de l'Eglise peut se réduire adéquatement à un catalogue de propositions que le théologien a comme tâche de « prouver » à l'aide du double « argument » de Tradition et d'Ecriture. La méthode et la mentalité théologiques de bon nombre d'étudiants est donc basée sur l'idée de controverse et de dispute, ou sur celle de polémique, surtout antiprotestante, et de tournoi scolaire. Cependant, dans leur activité sacerdotale ultérieure, il leur faudra moins exercer cette double tâche que celle d'exposer, d'expliquer et d'appliquer la doctrine¹⁸. A côté

17. *Topikoi*, I, 8-9 (B I, 104).

18. De façon semblable, la scolastique s'avéra un instrument de valeur pour découvrir et exposer la vérité ; elle possède assez de vitalité pour pouvoir continuer son œuvre. Sans doute, il existe une manière de « pratiquer » la scolastique qui amène l'étudiant non à exposer la vérité, mais seulement à défendre et à réfuter des positions.

des avantages pédagogiques de la méthode, il importe donc de peser les objections que nous avons mentionnées : la méthode convertit le théologien en avocat de la cause de l'Eglise contre les adversaires ; elle n'en fait ni un maître ni un interprète. Elle fomenté un certain « divisionnisme » de l'Écriture qu'elle conserve uniquement en qualité de répertoire d'arguments. Elle diminue le sens historique, en ne considérant pas assez le processus historique de la révélation écrite et l'évolution historique de son intelligence par l'Eglise.

9. *Théologie biblique.*

En face de cette mentalité, fruit d'une méthode qui n'a pas vraiment été reconnue comme telle, s'esquisse une autre quelque peu différente : la reconnaissance attentive de la révélation divine, le souci de la mettre à notre portée et de nous mettre à la sienne, l'effort pour la comprendre toujours davantage en profondeur et en extraire toutes les richesses. En dernière analyse, il semble donc que nous rejoignons le propos médiéval : « *fides quaerens intellectum* » ! Pas absolument, mais nous nous trouvons devant deux attitudes différentes que deux images éclaireront. Au moyen âge, l'intelligence tentait de construire sur les vérités de foi ; Pierre de Capoue décrit ainsi cette tentative au début du XII^e siècle¹⁹ :

« *Modus autem tractandi questiones theologicas secundum magistrum talis est. Primo iacietur fundamentum auctoritatum, secundo erigentur parietes argumentorum et questionum, tertio supponetur tectum solutionum et rationum, ut quod in domo Dei auctoritas quasi certum proponit, argumentatio sive questio discutiat, solutio sive ratio elucidet et clarum reddat.* »

L'autre image serait plutôt celle du puits ou de la mine : la révélation, et concrètement la Sainte Écriture, est une mine inépuisable dont on peut extraire toujours plus de richesses. Les deux tâches indiquées sont légitimes et nécessaires dans l'Eglise : la première trouve l'efficace méthode de la dialectique aristotélicienne, la seconde rencontre comme procédé approprié une méthode qui fut pleinement incorporée aux sciences spirituelles au cours du siècle dernier, la méthode philologico-historique.

Le labeur philologique, en substance déjà dans l'antique procédé des Alexandrins, s'est développé ; il ne s'impose que depuis peu. Cette méthode préside à l'étude de n'importe quel texte ancien ; son plus grand triomphe est de rejoindre le sens original du texte, sans y mêler aucune vision moderne. Par des comparaisons et des connexions, elle parvient à tirer des textes analysés des richesses toujours plus abondantes.

19. M. Grabmann, *Geschichte der scholastischen Methode*, II, p. 532-533.

La nouvelle mentalité a trouvé sa méthode, et celle-ci a déjà façonné et buriné des mentalités. Le nouveau type scientifique n'aime pas faire œuvre de controversiste, bien qu'il puisse, à l'occasion, exprimer ou raisonner son désaccord. Il fait preuve de respect et même de vénération envers les textes qu'il manie. S'il est écrivain, il voudra faire parler les textes antiques dans leur langage propre, mais de façon compréhensible aux modernes. Bref, il est un auditeur et un interprète.

Les fonctions des théologiens dans l'Eglise ne pourront jamais se déterminer de façon exclusive : toujours existeront des apologistes et des penseurs qui bientôt s'appelleront controversistes et spéculatifs, et toujours existeront des théologiens qui se borneront à exposer fidèlement la doctrine, dans des homélies et des commentaires. C'est la division des charismes dans l'Eglise. Pourtant, il est légitime de se poser la question : convient-il de continuer une méthode systématique d'enseignement basée sur la controverse et la dispute ? Ne devrait-on pas y incorporer, sur une plus grande échelle, la méthode philologico-historique ?

Non qu'on ne l'ait pas encore fait jusqu'à présent ; mais l'échelle était trop réduite. L'effort pour améliorer l'argument scripturaire va précisément dans ce sens tandis que l'emploi obstiné de l'Ecriture comme argument représente l'autre attitude. Comment dès lors réaliser cette incorporation sur une plus grande échelle ?

10. *La méthode dans l'enseignement.*

En guise de suggestion et sans aucunement prétendre faire œuvre de réformateur ou résoudre définitivement le problème, nous voudrions esquisser une méthode différente d'enseignement. Notre point de départ restera la pratique concrète des théologiens. Lorsque, dans leurs thèses, ils en arrivent à la preuve, ils présentent successivement l'argument d'Ecriture, puis celui des Pères de l'Eglise, celui des Conciles, des Théologiens, etc. Ils s'efforcent d'élaborer chacun d'eux d'après les résultats des disciplines respectives. Ainsi un professeur pourrait-il proposer un grand ouvrage en collaboration, dans lequel l'exégète rédigerait l'argument d'Ecriture, le patrologue l'argument patristique, et ainsi de suite.

Elargissons cette suggestion jusqu'à couvrir l'étendue d'un traité. Qu'en résultera-t-il ? Le professeur de dogme ouvre le cours, en exposant les lignes directrices, la structure, les problèmes principaux du traité. Ainsi, en un certain nombre de cours, l'étudiant apprend à lire la carte géographique et prend contact avec le plan du traité ; il pourra désormais s'orienter à chaque étape de son itinéraire. Le professeur d'A.T. monte alors en chaire pour exposer, en une série de leçons,

la théologie de l'A.T. sur le point qui fait l'objet du traité. Dans certains cas, la révélation vétérotestamentaire a atteint un sommet; en d'autres cas, elle n'a fait qu'inaugurer une direction ou un mouvement, énonçant en germe une doctrine importante. D'autres fois, elle fournit un ensemble de connaissances qui n'entrent pas dans les énoncés stricts des thèses. Au professeur d'A.T. succède celui de N.T. qui reprend le thème avec plus d'ampleur, montrant comment se développent des idées déjà contenues dans l'A.T. ou découvrant de nouvelles doctrines révélées. Le patrologue viendra ensuite, et finalement le professeur de dogme reparaitra pour couronner et résumer le traité autour des grands sommets de la révélation. Il y ajoutera un élément de première importance : la pensée des théologiens, anciens et modernes ²⁰.

Cette méthode a l'avantage d'apporter une aide spécialisée à tous les niveaux, de fomentier le sens historique sans tomber dans l'historicisme, de maintenir plutôt une forme d'exposé. A ce régime, le champ de vision s'élargit. Mais, le procédé a ses faiblesses : danger de perdre toute homogénéité, celle de l'évolution historique inclusive-ment; difficulté pour l'étudiant d'embrasser un champ aussi vaste et de s'adapter à des méthodes tellement diverses.

On pourrait faire d'autres suggestions, plus modestes ou plus réalistes, comme celle d'intensifier l'étude de la Théologie biblique à l'intérieur même du cours de Théologie. Dans son instruction sur l'enseignement de l'Écriture dans les séminaires, la Commission biblique souligne l'importance d'*exposer* la doctrine :

« ... ea exponat quibus utriusque Testamenti *doctrina* declaretur ac definiatur » (E.B., 597).

« Huic autem utilitati tum tantum rite satisfiet, cum magister clare et perspicue monstraverit quae sint praecipuae *doctrinae* tam in Vetere quam in Novo Testamento a Spiritu Sancto propositae, quae revelationis a primis initiis usque ad Christum Dominum et Apostolos cernatur progressio, quae inter Vetus et Novum Testamentum intercedat ratio atque coniunctio... » (E.B., 594).

Une manière de répondre à pareilles directives serait de faire entrer la Théologie biblique dans quelque recoin des études théologiques, en profitant par exemple du cours d'exégèse pour faire d'occasionnels excursus. Le texte cité plus haut ajoutait :

« Haec igitur sollerter declarare conetur, ubicumque sive in Introductione generali aut speciali sive in exegesi offerretur opportunitas ».

Un autre remède consisterait à prendre conscience du caractère purement méthodique de l'enseignement en forme de « thèses à prou-

20. L'explication gagnerait évidemment en unité si un seul et même homme était capable d'embrasser tout le champ signalé.

ver ». Une certaine évolution se fait jour dans les derniers documents pontificaux. Le Père M. Koster, O.P., l'a signalée dans un rapport intitulé : « *Schriftbeweis in den kirchlichen Dokumenten seit Leo XIII* ». Tandis que Léon XIII parlait de l'usage de l'Écriture dans la « *demonstratio dogmatum* » et que Benoît XV mentionnait les « *argumenta ex scripturis petenda* », Pie XII affirmait : « *adiuvet in propositione et confirmatione* »²¹.

Une autre suggestion serait que de nombreux professeurs de dogme se préparent à leur fonction par une licence en Écriture Sainte. Le manque de temps serait probablement la principale objection à cette proposition.

Il conviendrait enfin que les professeurs de dogme lisent les livres et les articles de Théologie biblique, non pour y faire la chasse aux arguments, mais simplement pour connaître la doctrine théologique de la Bible. Reconnaissons ici le défaut ou le retard des exégètes. Pendant de nombreuses années, la méthode philologique a été appliquée aux questions grammaticales, textuelles, aux données de l'histoire et de l'archéologie, toutes aussi précieuses qu'arides, tout en négligeant le suc doctrinal. Il en résulte que de nombreux commentaires des livres de l'A.T. sont inutilisables pour le professeur de dogme; leur accumulation finit par faire jeter le discrédit sur la valeur du travail lui-même²². Entre une exégèse sans idées et une théologie doctrinale, il n'y a pas de place pour le dialogue. A la Théologie biblique revient le rôle d'établir des points de contact et de maintenir le dialogue. Pour le N.T., les catholiques ont produit des œuvres systématiques dont il ne faut pas minimiser la valeur, et une grande quantité d'articles importants. Pour l'A.T., la situation est moins bonne; P. van Inshoot a écrit un traité systématique, J. Guillet, A. Gelin, A. Cloisen des essais partiels, tandis que le nombre des monographies augmente. Chez les protestants, l'intérêt pour la Théologie biblique ne cesse de grandir : il suffira de mentionner le monumental « *Theologisches Wörterbuch zum N.T.* » et les ouvrages de W. Eichrodt, T. C. Vriezen, G. von Rad, E. Jacob, etc. Notons aussi que l'*Elenchus Biblicus* (Biblica 1957) consacre plus de 300 numéros à la Théologie Biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous estimons donc que la Théologie biblique, pratiquée sur une plus grande échelle par les catholiques et largement incorporée à l'enseignement de la Théologie, pourrait améliorer une situation dont beaucoup se plaignent et que nous avons tenté de décrire dans les pages qui précèdent.

Rome

25 Via della Pilotta.

Luis ALONSO-SCHÖKEL, S. J.

professeur à l'Institut Biblique Pontifical.

21. Nous ne connaissons le propos que par le résumé qu'en donne la livraison de juillet 1957 du *Herder Korrespondenz*.

22. Déjà M. Scheeben écrivait : « vor lauter Kritik die Macht der Ideen zurücktreten lassen », *Dogmatik*, I, p. 129.